

## Procès-verbal de la séance du 2 juillet 2019

L'an 2019, le 2 juillet 2019 à 20 heures 00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle communale, sous la présidence de Jérôme DEPONDT, Maire.

**Présents** : Jérôme DEPONDT, Maire, Hélène MAISONS, Franck LEVASSORT Adjoints au Maire, Julie HANNETON, Philippe RAYNAUD, Ludivine GILBART, Grégory BELLANCOURT, Bernadette GUIMBAULT  
Conseillers Municipaux

**Absent excusés** : Mr Albert GIL

**A été nommé secrétaire** : Hélène MAISONS

### **Nombre de membres**

- Afférents au Conseil municipal : 09
- Présents : 08
- Pris part au vote : 08

**Date de la convocation** : 22/06/2019

**Date d'affichage** : 22/06/2019

### **ORDRE DU JOUR**

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 10/05/2019 ;
2. Assainissement 3<sup>e</sup> bassin choix du Maître d'œuvre ;
3. Création de poste suite changement de grade ;
4. Recours SODEM contre PLU
5. Impasses
  - Vitesse
  - Collecte des déchets
6. Présentation devis éclairage église et mairie ;
7. Présentation du comité des fêtes ;
8. Organisation 14 juillet ;
9. Terrain de sport (bosses pour vélo) ;
10. Questions diverses.

Monsieur le Maire s'assure que le quorum est atteint et ouvre la séance à 20h30.

### **Approbation du procès-verbal de la séance 10 mai 2019**

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

### **Assainissement 3<sup>e</sup> bassin choix du Maître d'œuvre**

Monsieur le Maire présente Madame Sophie POUET de l'organisme CAD'EN qui vient rendre compte de l'analyse des offres suite à l'appel d'offre pour la maîtrise d'œuvre pour la construction du 3<sup>e</sup> bassin.

Madame Sophie POUET informe les membres du conseil que 3 candidatures ont été déposées dont une incomplète. Les 2 autres sont :

- UP à Orléans pour un montant de 28 500 € HT
- BFIE à Chartres pour un montant de 29 537.50 € HT

Madame Sophie POUET informe le conseil que la société BFIE qui s'est déplacée sur site pour visiter les installations et dispose d'un meilleur dossier technique sa notation globale est de 94.95 sur 100 alors qu'UP ne s'est pas déplacée et à une note de 89.50 sur 100.

Après en avoir délibéré les membres du conseil municipal décident à l'unanimité de retenir la société BFIE et autorise Monsieur Jérôme DEPONDT à signer le marché et l'autorise à faire les demandes de subventions y afférent.

### ***Création de poste suite à changement de grade***

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il faut créer un poste d'adjoint administratif principale de 1<sup>er</sup> classe à compter du 02 juillet 2019 suite à une évolution de carrière de la secrétaire de mairie.

Le conseil municipal accepte cette création de poste à l'unanimité.

### ***Recours SODEM contre PLU***

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que pour la procédure au tribunal administratif que la cristallisation des moyens a eu lieu le 01/07 et que le 16/07 l'instance sera clôturée et la SODEM ne pourra plus changer les griefs à l'encontre de PLU. Pour l'instant notre avocat est toujours en négociation avec l'avocat de la SODEM pour trouver une solution amiable.

### ***Impasses vitesse et collecte des déchets***

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'ils a rencontré les riverains des impasses pour leurs proposer que les poubelles soient stockées en début d'impasse pour le ramassage des ordures ménagères ainsi que cela nous est désormais demandé par l'agglomération de Dreux. Aucune opposition des riverains n'a été faite. Des panneaux seront donc posés aux endroits prévus aux endroit de collecte.

Concernant les limitations de vitesse le conseil municipal décide suite à une vitesse excessive dans les impasses de mettre des panneaux régulant la vitesse à 10 km/h dans l'impasse de la Sommière, allée de la Butte, allée Cardot, impasse de la sapinière et impasse de la Gaudonnerie, et pour l'allée des tilleuls un panneau 30 km/h sera installé.

Monsieur le Maire prendra un arrêté en ce sens.

### ***Présentation devis éclairage église et mairie***

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'un seul devis de la société ELEC 3D a été réalisé d'un montant de 2 964 € ttc. Un deuxième devis sera demandé. Cela sera remis à l'ordre du jour en septembre.

### ***Présentation du comité des fêtes***

Monsieur le Maire fait part aux membres du conseil municipal, que les membres du comité des fêtes ont souhaités rencontrer les instances communales. Raison pour laquelle il a invité 3 représentants du bureau à venir assister à la séance du conseil (Mr LESOT, Mr LE GALL et Mme PINAUD).

Après avoir félicité le comité des fêtes quant aux récentes réussites qu'ont été le vide village et la fête de la musique, Monsieur le Maire a souhaité rappeler quelques principes d'organisation afin que tout se passe pour le mieux compte tenu notamment des faibles moyens communaux.

Le comité des fêtes nouvellement reformé s'est engagé à travailler en étroite collaboration avec la Mairie pour tous ce qui est de l'organisation d'évènements future du calendrier et des actions communes.

Les membres du comité des fêtes ont entendus les doléances exprimées sur la diffusion du tarif de location des biens du comité et se sont engagés à retravailler la présentation du document et à voir avec le Maire la mise en œuvre de ces services proposés aux tiers.

Monsieur le Maire remercie tant le conseil municipal que le comité des fêtes et le secrétariat de la mairie pour la somme de travail accompli pour redonner vies au lien social dans notre village.

### ***Organisation du 14 juillet***

Monsieur le Maire demande à Madame Bernadette GUIMBAULT de présenter l'organisation du 14 juillet. Celle-ci précise qu'elle s'occupe de faire la préparation du repas ainsi que du Punch, barbecue, salades, desserts. Le montage du barnum aura lieu le samedi soir et la préparation des tables le dimanche matin à partir de 9h30. L'organisation des jeux sera faite par Mr DEPONDT (ping-pong, boules, molki...)

### ***Terrain de sport (bosses pour vélo)***

Monsieur le Maire informe les membres du conseil qu'un enfant du village a demandé s'il était possible d'aménager un terrain avec 3 bosses pour les vélos.

Un devis de 1060 € pour la préparation du terrain est présenté.

Les membres du conseil soulèvent le problème de l'entretien et de l'assurance. Monsieur le Maire informe que la famille qui fait la demande se chargerait de l'entretien du terrain et que concernant l'assurance il y aura juste une déclaration à faire à l'assureur sans surcout pour la commune.

Après discussion concernant notamment l'entretien du terrain et les modalités de gestion de celui-ci le conseil se prononce à l'unanimité pour la création de ce terrain à bosses pour vélo.

Madame Julie HANNETON fait observer que les buts de foot devaient être rééquipés de filets et que cela n'a pas encore été réalisé.

Monsieur le Maire l'informe que les filets de but seront posés avant le 14 juillet.

### ***Questions diverses***

Monsieur le Maire présente le rapport du contrôle des bouches à incendie aux membres du conseil municipal réalisé par Mr GARCIA.

Monsieur le Maire donne rapport de l'Assemblée générale de la SICAE-ELY et informe les membres du conseil municipal que 9 minutes seulement par an de coupure électrique ce qui représente un bon rendement. Bilan très positif.

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal de l'article dans le journal concernant le parking de la gare pour l'augmentation du tarif. Les Maires se sont regroupés pour voter contre cette augmentation lors d'un conseil communautaire. Cette délibération a été retiré de l'ordre du jour et donc pas d'augmentation prévue pour le moment.

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'un vote a eu lieu au comité des Maires pour nommer le nombre de titulaire qu'il y aura au prochain mandat après les élections municipales :  
Marchezais 1 représentant (comme actuellement).

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que le bureau du SMICA a fait un appel d'offre pour le renouvellement du contrat de production d'eau. Trois entreprises ont répondu Gédia, la lyonnaise des eaux et Aquafer.

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que l'hôpital d'Houdan remercie le conseil pour le versement de sa subvention.

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que le remplacement des compteurs d'eau aura lieu début septembre, prévoir une commission travaux.

La pose des barrières à l'abri de bus aura lieu début juillet et la réfection du mur du cimetière début septembre.

Madame Hélène MAISONS informe les membres du conseil municipal qu'il faudrait répertorier les endroits pour mettre des parkings à vélo et éventuellement faire des voies douces. Elle demande aussi que le stationnement devant la réserve à incendie soit interdit cela empêche l'accès à la réserve. Des papiers vont être mis sur les voitures et un arrêté va être pris pour l'interdiction de stationner.

Monsieur le Maire informe que la messe de la Sainte Madeleine aura lieu le 21 juillet à 11h à l'église de Marchezais.

Monsieur le Maire informe que les travaux rue de la gare vont être fait mais actuellement une gestion compliquée au niveau du Conseil Départemental retarde les travaux.

Prochain conseil le vendredi 13 septembre à 20h00.

Séance close à 23h30.

Jérôme DEPONDT,  
Le Maire

Hélène MAISONS,  
La secrétaire



A blue ink signature of Hélène Maisons.